

Pour ces séances extraordinaires du CCE et du CEE l'ordre du jour était à l'identique des préoccupations du Groupe.

1ER POINT :

- Information en vue d'une prochaine consultation sur le projet d'ouverture minoritaire du capital de la société GDF SUEZ Exploration & Production International.

2ème POINT :

- Consultation sur les principes du projet de réorganisation Énergie Europe.

Sur le 1ER point, plusieurs questions restent en suspend sur l'éthique d'un tel fond souverain, son ambition dans les futurs investissements et bien évidemment les conséquences en matière sociale.

A cet effet vous trouverez la copie de la demande d'expertise qui a été votée par le CEE afin de mesurer l'impact de l'entrée d'un fond chinois au cœur de GDF SUEZ .

Projet de résolution sur le dossier E&P International

Les élus du Comité d'Entreprise Européen de GDF SUEZ ont pris connaissance ce jour du projet d'ouverture minoritaire du capital de la société Exploration et Production International dans le cadre du partenariat stratégique conclu entre GDF SUEZ et le fonds China Investment Corporation.

Pour éclairer une future consultation du CEE de GDF Suez sur le sujet, ils confient une expertise au Cabinet SECAFI portant notamment sur :

- L'analyse du montage financier, des pactes et autres documents, leur impact sur l'investissement, le développement et l'équilibre du Groupe.
- L'emploi et les conséquences sociales du projet, l'impact sur l'emploi et l'investissement en Europe.
- L'analyse du comportement éthique et des motivations du fonds CIC en références aux critères de l'OCDE qui sont dans l'accord mondial.

Ils finaliseront cette semaine le cahier des charges.

Sur le second point, concernant la Branche Énergie, les principes de la réorganisation nous ont été présentés pour avis.

Bien évidemment il était hors de question de donner un avis du CCE ou du CEE sur des principes.

Il y a de la part de nos Directions un mélange des genres ou une méconnaissance des mécanismes de la consultation européenne qui nous laisse perplexes.

Vous trouverez donc en copie ci-dessous le texte de l'expertise demandé sur ce point par les élus du CEE, les élus en CCE et CEE ayant refusé de donner un avis.

Résolution sur le dossier Branche Énergie Europe

Les élus du Comité d'Entreprise Européen de GDF SUEZ considérant l'ordre du jour inscrivant une consultation sur « les principes du projet de réorganisation Énergie Europe », constatent que les documents fournis ne font nullement référence à la notion de « principes ».

Il y manque notamment les objectifs Economiques de cette réorganisation, ainsi que:

- les critères de rentabilité,
- le développement,
- les détails des évolutions des métiers, par BU et par Pays,
- les modalités d'accompagnement organisationnelles et sociales,
- le planning de la réorganisation.

Dans ces conditions les membres du CEE de GDF Suez ne peuvent en aucun cas émettre un avis sur ce dossier faute d'éléments d'information suffisants.

Pour approfondir leur connaissance du projet, parfaire l'information de l'organisme et dans le cadre de la démarche d'information/consultation du CEE de GDF Suez, ils confient une expertise au Cabinet SECAFI avec l'appui de la structure partenariale Consulting Europa portant notamment sur :

- l'état des lieux par Branche et Business Unit,
- l'organisation détaillée à moyen terme,
- l'avenir des métiers au sein de la nouvelle entité,
- les conséquences sociales à court et moyen terme,
- les objectifs et critères de gestion.

Ils finaliseront cette semaine le cahier des charges.

Compte tenu du périmètre concerné, les membres du CEE de GDF Suez demandent au Groupe de Travail Energie son appui pour préparer les travaux du CEE avec les experts.

Les membres du CEE de GDF Suez prennent acte du fait que la direction ne demande pas d'avis en séance et que le processus d'information/consultation se poursuit.

Il est important pour les élus de disposer de l'ensemble des informations nécessaire à un éventuel avis sur ces dossiers structurants pour l'avenir du Groupe et de ses salariés.

La Délégation FO était composée pour le CCE de : Marie Laure Laroque, Françoise Morillon, Virginie Abel, Michel Loiseleur et Philippe Taurines

Pour le CEE la délégation du 31 après-midi était la suivante : Jean Pierre Vallery, Sébastien Croxo et Philippe Taurines.

Prochain CEE le 27 septembre 2011

Construisons
notre avenir